

DOUBLES DIPLÔMES INGÉNIEUR/ARCHITECTE

CAMPUS DE CACHAN













DOUBLES DIPLÔMES INGÉNIEUR/ARCHITECTE



OBJECTIF DE LA FORMATION

2006 avec l'ENSAPLV (IA PLV) et depuis 2015 avec l'ESTP au sein du campus de Cachan en classe dédiée l'ESA (IA ESA), une nouvelle vision de l'enseignement de ces disciplines en France. Elle permet de répondre à la Ingénieur (AI) post bac. Les enseignements d'architecture compétition de grandes universités européennes, mais sont assurés au sein de chaque école d'architecture, aussi de rapprocher deux corps d'état complémentaires suivant le choix d'école des candidats et le résultat de et essentiels dans le secteur de la construction.

Le parcours Ingénieur et Architecte (IA) offre, depuis Les enseignements d'ingénierie sont dispensés à et associée par intermittence au parcours Architecte et la sélection.



DÉROULEMENT DES ÉTUDES

| | INGÉNIEUR ARCHITECTE (IA)* | | ARCHITECTE INGÉNIEUR (AI)* | |
|-----------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Année | École d'architecture | ESTP | École d'architecture | ESTP |
| 1 | Classe préparatoire | | L1 S1 L1 S2 | Préparation scientifique (PS) |
| 2 | Classe préparatoire | | L2 S3 L2 S4 | Préparation scientifique (PS) |
| 3 | L1 S1 L1 S2 | 1 ^{re} année | L3 S5 L3 S6 | PS + 1 ^{re} année |
| 4 | L2 S3 L2 S4 | 2º année | | 1 ^{re} année |
| 5 | L3 S5 L3 S6 | 2º année | M1 S7 M1 S8 EI | |
| 6 | M1 S7 EI (PLV) M1 S8 EI (PLV) | | | 2º année |
| 7 | M2 S9 (PLV) Diplôme (ESA) | 3º année | M2 S9 (PLV) Diplôme (ESA) | 3º année |
| | Diplôme S10 (PLV) ou Stage / El (ESA) | | | |
| 8 Options | HMONP | TFE | HMONP | TFE |

Légende du tableau

AllA: Cursus Ingénierie & Architecture IA: Parcours Ingénieur et Architecte post concours AI: Parcours Architecte et Ingénieur post bac L: Licence M: Master S: Semestre EI: Échanges Internationaux **HMONP**: Habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre TFE: Travail de Fin d'Études

* Parcours IA, AI, ESA en cours de réorganisation



ENSAPLV



L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette est la plus importante par le nombre de ses étudiants parmi les 20 écoles nationales supérieures d'architecture. C'est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines. Créée en 1969, l'ENSAPLV a pour ambition d'être une grande école d'architecture ouverte à tous avec les conséguences suivantes sur l'enseignement, par exemple :

- éveiller leur intérêt pour les enjeux les plus quotidiens de l'architecture et de l'aménagement urbain ;
- affirmer l'importance des questions environnementales et de celles liées à la réhabilitation du bâti et à la transformation des territoires:
- association des nombreuses disciplines qui coopèrent autour de l'élaboration du projet, telles que les sciences et techniques, l'histoire, la sociologie, les arts plastiques, la philosophie.
- aiguiser la curiosité des étudiants et les conduire à découvrir d'autres cultures architecturales, d'autres pratiques du métier, d'autres traditions constructives et à investir tous les domaines et les instances où leur présence doit être renforcée.

La pédagogie de l'ENSAPLV repose sur une double démarche :

- une approche critique des conditions de production de la ville et des finalités de l'architecture :
- une étroite association des nombreuses disciplines qui coopèrent autour de l'élaboration du projet et en déterminent les contenus et les orientations, telles que les sciences et techniques, l'histoire, la sociologie, les arts plastiques, la philosophie.

Former des architectes citoyens prêts à affronter les réalités d'un monde instable. La compréhension des phénomènes qui modifient les conditions de l'architecture et de la transformation des villes est au cœur de la formation de l'ENSAPLV.



RENSEIGNEMENTS

ESTP PARIS

28. av. du Pdt Wilson 94234 Cachan Cedex Référent : Guillaume Faas Tél. +33 (0)1 49 08 56 49 □ gfaas@estp.fr

ENSAPLV

144. avenue de Flandre 75019 Paris Référent: Franck Gaubin Tél. +33 (0)1 44 65 23 16

☑ franck.gaubin@paris-lavillette.archi.fr

254. boulevard Raspail 75014 Paris Référent : Bessillia Nzienqui Tél. +33 (0)1 40 47 40 00

bessillia_nziengui@esa-paris.net

ÉLIGIBILITÉ /SÉLECTION

INGÉNIEUR ET ARCHITECTE (IA)

• Admission via concours. Les candidats doivent être inscrits à l'ESTP en 1re année du campus de Cachan et participent ensuite à une sélection interne sous forme d'un entretien avec nos partenaires (début septembre)

RECRUTEMENT

INGÉNIEUR ET ARCHITECTE (IA)

37 places avec l'ENSAPLV et environ 10 avec l'ESA (variable)

ARCHITECTE ET INGÉNIEUR (AI)

37 places avec l'ENSAPLV et environ 30 avec l'ESA (variable)

ARCHITECTE ET INGÉNIEUR (AI)

• Admission via la plateforme parcoursup. Un nombre de candidats seront retenus pour un entretien de sélection au sein des écoles d'architecture, avec la présence d'un enseignant de l'ESTP.

DURÉE DES ÉTUDES

IA: 5 ans + 1 an optionnel (HMONP) AI: 7 ans + 1 an optionnel (HMONP)

FRAIS DE SCOLARITÉ

Suivant le choix de l'école d'architecture, ENSAPLV ou ESA

STAGES

INGÉNIEUR ET ARCHITECTE (IA)

- 1re année : stage « ouvrier »
- 2e année : stage « conducteur de travaux » via l'ESTP
- 4e/5e année: stage « formation pratique » via l'école d'architecture

ARCHITECTE ET INGÉNIEUR (AI)

- Licence et Master : stage suivant les écoles d'architecture
- 6e année : stage « conducteur de travaux » via l'ESTP

DIPLÔME

À l'issue du Cursus. l'ESTP délivre un diplôme d'Ingénieur et l'école d'architecte un diplôme d'État d'architecte conférant le grade de



ESA

Seule école privée d'architecture, fondée en 1865, membre de la Conférence des Grandes Écoles depuis 2010, l'École Spéciale est aussi la seule

Grande École dédiée à l'architecture et à la ville. Constitués en structure associative, ses statuts permettent aux anciens élèves, enseignants, étudiants et personnels administratifs de participer à une culture associative de l'architecture. Ses programmes sont habilités par le Ministère de la Culture et de la Communication, ses diplômes sont visés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cette double tutelle garantit le contenu de son enseignement. Ce statut singulier l'oblige à faire preuve d'innovation et d'excellence dans son projet pédagogique, comme cela a été le cas à sa création et tout au long de son histoire longue de 150 ans.

Forte de plus de 30 % d'étudiants étrangers. l'ESA se démarque aussi par le recrutement d'enseignants étrangers, ses conventions de partenariat qui lui permettent d'envoyer ses étudiants en échange dans plus de 40 écoles dans le monde.

L'ESA c'est aussi une vie culturelle foisonnante: colloques, conférences, expositions, workshops.





CACHAN